

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1920)
Heft: 3

Register: Quelques adresses utiles à Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

573	Objets d'art ou d'ornement en cuivre ou en bronze, y compris les imitations (zinc et plomb purs ou alliés).	2
589	Artifices pour divertissements.....	1,6
	Meubles et parties de meubles :	
ex 591	Meubles sculptés, incrustés, marqués, décorés de mosaïque, ornés de cuivre, dorés, laqués.....	2
ex 592		
ex 952 bis	Les mêmes garnis et recouverts.....	2
ex 593		
ex 615	Yachts et bateaux de plaisance de mer	5,9
618 bis	Yachts et bateaux de plaisance de rivière :	
	En bois	5
	En fer ou en acier.....	6
618 ter	Embarcations automobiles à moteur électrique ou à explosion.....	1,6
630	Ouvrages en écume de mer véritable, montés ou non en ambre vrai ou faux ou en toute autre matière, avec ou sans garniture de métal, avec ou sans étui.....	5
630 bis	Ouvrages en écume de mer fausse, en copal, stéatite, pétroïd, diolite ou en asbeste, montés en ambre vrai ou faux, caoutchouc, celluloid, corne, os, avec ou sans garniture en métal, avec ou sans étui.....	3
630 ter	Ouvrages en écume de mer fausse, en copal, stéatite, pétroïd, diolite ou en asbeste, sans autre monture ou montés en verre, avec ou sans garniture de métal, avec ou sans étui	1,5
	Tablettierie d'ivoire, de nacre, d'écaille, d'ambre et d'ambroïde :	
638 ter	Peignes	4,4
639	Billes de billard et noyaux fraisés d'un diamètre supérieur à 3 centimètres	3,7
640 bis	Pipes et tuyaux en bois exotiques ou indigènes, montés en ambroïde, ambre, ivoire, écaille ou nacre.....	3,4
640 ter	Porte-cigares et porte-cigarettes avec ou sans monture.....	4
640 quater	Autres objets.....	4
ex 643	Eventails :	
	En ivoire, nacre ou écaille.....	4
	En métal précieux (même coefficient que pour les ouvrages d'or et d'argent N° 495).	
	Autres	7,1
ex 644	Brosserie fine :	
	Montée en écaille, ivoire ou nacre.	6,6
	Montée en métal précieux.....	6,6
646	Articles de bimboloterie et leurs pièces détachées travaillées.....	2,8
et 646 bis	Ouvrages de modes.....	6
650	Fleurs, feuillages, fruits artificiels...	4
651	Plantes et fleurs naturalisées, stérilisées, peintes ou préparées.....	4

La limite de la taxation au net

L'article 78 de la loi du 25 juin 1920 portant création de nouvelles ressources fiscales élève à 60 francs par 100 kilos en tarif général, à 30 francs par 100 kilos en tarif intermédiaire et en tarif minimum la limite au-dessus de laquelle les droits de douane sont à percevoir sur le poids net des marchandises. Jus-

qu'à présent, cette limite était, sauf quelques exceptions, fixée uniformément, quel que fût le tarif, à 10 francs les 100 kilos.

D'autre part, les machines et mécaniques, ainsi que leurs pièces détachées, qui acquittaient toujours le droit au net, même quand ce taux en était de 10 francs au moins par 100 kilos, seront soumises à la même règle.

Enfin, les fils, les ficelles et les cordages, quel que soit le droit auquel ils sont assujettis, paieront désormais sur le poids cumulé de la marchandise et de l'emballage intérieur immédiat (bobines, cartons, busettes, etc...).

Offres et Demandes de Représentation

Nous ne publions que les offres et demandes de représentation que nous n'avons pu satisfaire directement.

Offres de Représentation pour la France

O. F. 1. — Fabrique suisse de montres cherche maisons françaises recommandées pour la vente, en France, de montres or et argent.

O. F. 2. — Fabrique du canton de Bâle (vis, fournitures d'horlogerie, petit outillage pour l'électricité, l'optique, etc.), cherche un représentant pour la vente, en France, des produits de sa fabrication.

O. F. 4. — Ateliers de construction en Suisse cherchent représentants dans les principales villes de France pour leur produit : *fermeture en tôle d'acier ondulée*. Donneraient la préférence à des constructeurs ou personnes ayant bonnes relations avec entrepreneurs de bâtiment.

**QUELQUES ADRESSES UTILES
A PARIS**

LÉGATION DE SUISSE : 51, avenue Hoche.

Visa des passeports suisses : 51, avenue Hoche.

Visa des passeports étrangers : 6, avenue Victor-Hugo.

Bureaux ouverts de 9 h. et demie à 12 heures et de 14 heures à 16 heures

AGENCE OFFICIELLE DES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX : 20, rue Lafayette.

CERCLE COMMERCIAL SUISSE : 10, rue des Messageries.

SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DE BIENFAISANCE : 10, rue Hérold.

DÉJEUNER SUISSE : restaurant Ronceray, 12, boulevard Montmartre, tous les mercredis à 12 h. 1/2.

Pour le Comité de Direction :
Le Président : FERDINAND DOBLER.

ED. DUBOIS, IMP., 37, RUE SIMART, PARIS.